



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

ED 2383/21

6 septembre 2021
Original : anglais

F

**Communication du Viet Nam sur la
prorogation de l'Accord international
de 2007 sur le Café**

Contexte

Le document ci-joint contient une communication du Viet Nam, adressée au Directeur exécutif, indiquant que le Viet Nam n'est pas d'accord avec la prorogation de l'Accord international de 2007 sur le Café.

Le Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
Londres WC1X 8HB

Monsieur le Directeur exécutif

Le Ministère de l'agriculture et du développement rural du Viet Nam (MARD) vous présente ses compliments et, en référence au document WP Council 316/21 daté du 13 août 2021 concernant l'Accord international de 2007 sur le Café - Projet de résolution portant prorogation du délai de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion au 1^{er} février 2023, notifié au Conseil international du Café que **le Viet Nam n'est pas d'accord avec la prorogation de l'Accord de 2007 car, premièrement, certains articles déraisonnables doivent être amendés et, deuxièmement, l'Accord a été prorogé une fois.**

Nous saisissons cette occasion pour demander à l'OIC de diffuser cette lettre auprès des Membres de l'Organisation pour leur information.